



BILLET D'HUMEUR

Soutenir et valoriser les Sapeurs-Pompiers n'est pas une priorité du Gouvernement !



Dans le cadre de leur « niche parlementaire* », les députés « **Les Républicains** » ont présenté aujourd'hui une proposition de loi visant à soutenir et valoriser les Sapeurs-Pompiers.

Ce texte prévoyait ainsi d'accroître l'attractivité du volontariat, de protéger et de garantir l'engagement des Sapeurs-pompiers professionnels et volontaires dans la durée, et de moderniser les services de secours et d'incendie.

Pourtant, malgré l'urgence et l'importance d'apporter des réponses attendues par ces professionnels qui risquent leur vie pour sauver la nôtre, **la seule stratégie du Gouvernement a été d'empêcher la discussion de cette proposition de loi**, appelant la majorité présidentielle à confisquer le débat public qui devait se tenir dans l'hémicycle.

Les députés de la « République en Marche » ont ainsi suivi la demande du Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Intérieur, Laurent Nuñez, et **ont renvoyé** le débat en commission, c'est-à-dire **aux oubliettes** !

Sans même en débattre ! Et avec des arguments fallacieux et mensongers !

Par exemple, l'orateur de la République en Marche a invoqué la nécessité de prendre l'avis des professionnels afin de vérifier leurs attentes.

C'est incroyable ! A part des députés hors sol, et je ne doute pas que le parti majoritaire s'y distingue beaucoup plus que la moyenne, c'est **l'aveu d'une méconnaissance inimaginable du terrain, et d'une absence de connexion avec leurs territoires.**

En effet, tous les pompiers de France sont intervenus ces derniers mois auprès des élus sur ces sujets. Comment l'ignorer ?

Et leurs représentants ont été auditionnés à l'Assemblée Nationale par la Commission en charge d'examiner cette proposition de loi. Comment mentir aussi effrontément ?

Autre exemple, le même orateur de la République en Marche se réfugie derrière l'attente du fruit d'une réflexion qui serait en cours au sein du Gouvernement.

C'est l'aveu que **la seule préoccupation de la majorité est de trouver des idées intelligentes chez les autres**, au profit du Président de la République, afin qu'il fasse des annonces après son "Grand débat".

Il est vrai que le Grand débat risque d'être suivi d'un grand vide, et je comprends que la majorité ait peur qu'elle soit en réalité un grand blabla !

Mais faire le coucou dans les propositions de loi des autres ne fait pas une politique.

C'est pitoyable !

Michel VIALAY,

Député des Yvelines



** La grande majorité des lois débattues sont présentées par le Gouvernement. Les seules opportunités pour les députés de déposer des propositions de loi sont les "niches parlementaires", c'est à dire quelques journées réservées dans l'agenda de l'Assemblée Nationale pour débattre de textes de loi proposés par les parlementaires.*

Circonscription : Hôtel de ville

31 rue Gambetta

78200 Mantes-la-Jolie

Courriel : michelvialay78@gmail.com

Tél. : 01.34.78.86.57 / Port. :
07.87.86.89.29

Assemblée Nationale : 126 rue de l'Université - 75355

PARIS CEDEX 07 SP

Courriel : michel.vialay@assemblee-nationale.fr

Tél. : 01.40.63.67.89 / Port. : 06.70.92.56.63